

# Se rassembler autour d'un grand projet de société : la loi Autonomie 20 ans après la canicule de 2003

L'AD-PA, les principales organisations, des parlementaires de tous bords politiques, de nombreux collectifs... appellent à bâtir une grande loi Autonomie depuis les 20 dernières années.

L'espoir, un temps suscité par la création de la journée de solidarité et la création de la CNSA, a progressivement laissé place à l'épuisement, les scandales et la résignation.

L'incurie des pouvoirs publics depuis les trois derniers quinquennats conduit à présent nombre de professionnels à quitter le secteur de l'aide aux personnes âgées.

L'AD-PA a fait le choix depuis des années de rendre compte publiquement du quotidien vécu par ces femmes et ces hommes accompagnés ou accompagnants et de construire une vision pour notre pays sous l'angle de la citoyenneté (Cessons de maltraiter les vieux et ceux qui les accompagnent en 44 mesures).

Les rapports nationaux étant depuis bien longtemps produits, l'AD-PA s'engage à favoriser et soutenir les initiatives visant à aboutir au vote de la loi.

L'AD-PA reste donc en alerte de ces initiatives, telle que celle proposée hier par le Député J. GUEJ dont le projet de pétition parlementaire paraît des plus opportuns.

Par ailleurs, la nomination de la Ministre A. BERGE permettra, espérons-le, de convaincre de tout l'intérêt d'une grande loi tournée vers la pleine citoyenneté des personnes âgées vulnérables.

Sans lien avec le contenu du communiqué, l'AD-PA tient à adresser ses pensées aux victimes de Wintzenheim et ses condoléances à leurs proches.



Téléchargez  
notre plateforme  
[plateforme.ad-pa.fr](https://plateforme.ad-pa.fr)

Pascal CHAMPVERT  
Romain GIZOLME  
Éric FREGONA

CONTACT PRESSE : Sébastien BACH - 06 37 43 34 12 - [s.bach@ad-pa.fr](mailto:s.bach@ad-pa.fr)

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :  
Twitter : [@AssociationADPA](https://twitter.com/AssociationADPA) - LinkedIn : [linkedin.com/company/ad-pa/](https://www.linkedin.com/company/ad-pa/)